



parangone



1^{ER} RAPPORT DE MISSION
[2021-2022]

PUBLIÉ LE 28 JUIN 2023

SOMMAIRE

ÉDITO : DE L'ENJEU DE PÉDAGOGIE À L'ENJEU DE TRANSFORMATION	3
NOTRE COMITÉ DE MISSION	4
NOTRE RAISON D'ÊTRE	6
MÉTHODOLOGIE ET NOS ENGAGEMENTS STATUTAIRES	7
ENGAGEMENT N°1 DÉCRYPTER L'ACTUALITÉ RSE PAR UNE INFORMATION COMPRÉHENSIBLE ET EXPLOITABLE	9
ENGAGEMENT N°2 CONSTRUIRE ET APPLIQUER UNE MÉTHODE EXPERTE ET EXIGEANTE	12
ENGAGEMENT N°3 RÉALISER UNE VEILLE POINTUE ET CONSTANTE POUR RECENSER ET ANALYSER LES PRATIQUES DES ORGANISATIONS	15
ENGAGEMENT N°4 DISPENSER DES FORMATIONS ET DES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES	18
ENGAGEMENT N°5 PARTICIPER AUX DEBATS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ RSE POUR FAIRE PROGRESSER LA CONNAISSANCE DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX AUPRÈS DE LA PLUS LARGE AUDIENCE	21
APPRÉCIATIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE MISSION PARANGONE	24
VERS UNE REFORMULATION DE NOS ENGAGEMENTS ?	26
ANNEXE : RAPPORT D'AUDIT DE L'OTI	28

ÉDITO : DE L'ENJEU DE PÉDAGOGIE À L'ENJEU DE TRANSFORMATION

Pourquoi se constituer
Entreprise à mission, après 10 ans
d'engagement auprès des organisations
et des entreprises ?



Vanessa Logerais
Fondatrice et dirigeante
de l'Agence Parangone

Cette question traduit presque à elle seule tout l'intérêt d'une telle démarche : mener, au titre de l'entité morale, une introspection sur la raison d'être de notre activité, sur notre capacité à la traduire de façon opérationnelle auprès de nos clients, et d'en mesurer l'impact.

En tant que fondatrice et dirigeante, il s'agissait aussi d'encourager le basculement des normes qui a motivé la création de l'agence Parangone : en se saisissant des opportunités offertes par la Loi Pacte, en faisant l'expérience de l'exemplarité, pour ensuite être en mesure de la porter auprès de nos clients et de nos partenaires.

C'est passer de la conviction personnelle que se joue un enjeu majeur entre les politiques publiques et l'action des entreprises pour les mettre en œuvre à une conviction collective partagée au sein de l'agence : celle de l'urgence des défis qui nécessite une mobilisation de tous, en faisant de la RSE un moteur de transformation de ces entreprises.

18 mois d'entreprise à mission nous ont fait grandir. L'exercice de ce premier rapport de mission, à la fois rétrospectif et anticipateur, nous a amené à éprouver la pertinence de nos objectifs, à identifier nos difficultés et nos succès, et à envisager d'ores-et-déjà des évolutions dans la formulation de cette raison d'être et de nos engagements statutaires pour toujours plus d'efficacité et d'impact.



Amélie Foulon
Directrice adjointe et
Responsable Développement

Notre mission exprime une volonté d'accompagner nos clients dans la mise en place d'une RSE véritablement transformative.

Source d'innovation, de progrès et de développement d'impacts sociaux et environnementaux positifs, notre méthode et les 17 critères de notre indice que nous avons définis, au-delà de mesurer la bonne réalisation de notre mission, constituent une trajectoire pour permettre aux entreprises de réussir leur transformation en travaillant les sphères d'adhésion.

Par son action, et par l'évolution de son modèle d'affaire, l'entreprise peut ainsi générer un fort effet d'entraînement auprès de ses collaborateurs, de ses fournisseurs, de ses clients et de l'ensemble de son secteur d'activité pour passer d'une logique de réduction de ses externalités négatives à une logique de croissance de ses activités à impact positif.



Parangone
à Produrable
en septembre
2021

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

NOTRE COMITÉ DE MISSION



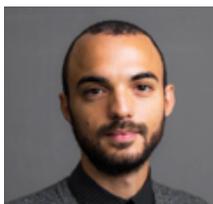
Céline Puff Ardichvili
Directrice générale
et associée de LookSharp



Bertrand Desmier
RSE Senior Advisor



Noël Bauza
Fondateur de Zei



Florent Heraclide
Responsable Communication
Grand Paris Aménagement



Flora Grand
Consultante indépendante
Audit et certification



Marie Muchova
Responsable Communication
Parangone

Notre comité de mission est composé de six membres reconnus pour leurs expertises en matière d'engagement sociétal et de communication responsable.

Ce sont avant tout des partenaires de confiance avec qui nous partageons une ambition : œuvrer pour une transformation des entreprises par la RSE, tangible et mesurable, pour massifier et accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable, en se référant aux cadres normatifs et référentiels les plus robustes et les plus exigeants.

LE COMITÉ DE MISSION

- apporte un point de vue pertinent sur les différents engagements de Parangone et leur réalisation au service de sa raison d'être ;
- procède à toute vérification qu'il juge opportune et peut demander à se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission ;
- évalue les impacts de ses actions sur les différentes parties prenantes et
- propose des pistes d'actions complémentaires afin d'atteindre les objectifs fixés.

Céline Puff Ardichvili

Directrice générale et associée de Look Sharp

Céline Puff Ardichvili dirige Look Sharp, agence de relations publiques engagée spécialisée dans les transitions. Elle accompagne au quotidien des organisations pour les aider à communiquer avec transparence. Afin d'intégrer les enjeux liés au climat dans son métier, elle a repris ses études avec un master 2 développement durable à l'Université Paris Dauphine et continue à apprendre pour s'inspirer au quotidien. Elle est la co-auteurice de : l'Entreprise Contributive, concilier monde des affaires et limites planétaires (Dunod). Enthousiasmée par l'énergie et les actions qui découlent de projets collectifs, elle s'investit dans des projets qui ont du sens. Pour elle, Parangone, via les personnes qui lui confèrent son essence, fait partie de ces organisations à la pointe des sujets tant sur un plan technique qu'éthique, et c'est avec joie qu'elle a accepté de faire partie du comité de mission.

« Être aux côtés de personnes riches de leurs parcours et aux expertises complémentaires, comme c'est le cas dans le cadre de ce comité, c'est tenter, ensemble d'incarner la maxime : *le tout est supérieur à la somme des parties.* » — Céline Puff Ardichvili

Flora Grand

Consultante indépendante Audit et certification

Initialement formée aux enjeux de la comptabilité et de la finance, son expérience de 5 ans dans l'audit financier lui a donné les moyens de comprendre le fonctionnement des entreprises de secteurs et de tailles variés. C'est lorsqu'elle a intégré un cabinet OTI et labellisé LUCIE26000 pour des missions en audit de rapports extra-financiers, qu'elle se forme à la RSE et aux référentiels comme l'ISO26000. Passionnée par le vivant, Flora a vécu un véritable déclic dans son projet professionnel, lorsqu'elle a participé à une mission de protection de la biodiversité dans la forêt amazonienne. Depuis elle se consacre au développement durable, devient consultante RSE indépendante, évaluatrice et formatrice spécialisée dans le reporting et la labellisation RSE. Elle devient animatrice d'ateliers d'intelligence collective pour sensibiliser le grand public et les entreprises en enjeux de la biodiversité et du climat. Flora et Parangone partagent les mêmes valeurs et envies de faire progresser les entreprises et collaborent sur les projets de construction, valorisation et de reporting de leur stratégie d'impact, ainsi que dans leur démarche de labellisation et certification.

« En s'appuyant sur le travail mené auprès des clients d'horizons différents, Parangone devrait appuyer son rôle de référence. » — Flora Grand

> RETOUR SOMMAIRE

Bertrand Desmier RSE Senior Advisor

Après avoir dirigé la business line RSE de Tennaxia, Bertrand y intervient désormais en tant que Senior Advisor. Tennaxia conçoit, développe et met en œuvre des solutions pour aider les entreprises et les investisseurs à piloter leur performance durable. Il est également vice-président de l'association Biodiversio qui accompagne les entreprises dans la renaturation de leur foncier. Retraité « actif », il assure des missions de veille et de conseil, commente au quotidien l'actualité de la RSE et publie des articles de fond sur le reporting de durabilité. Il donne par ailleurs des cours au sein du Groupe IGS. Il partage son expérience auprès d'étudiants et de salariés en reconversion professionnelle et cultive son jardin. Après avoir plusieurs fois interagi avec Vanessa, suite à leurs publications sur LinkedIn, Bertrand l'a rencontrée en compagnie d'Amélie et est intervenu à l'atelier organisé par Parangone lors de l'édition 2022 de Pro durable. Participer au comité de mission était le moyen de contribuer, à leurs côtés, à la mise en œuvre des mêmes valeurs et des mêmes convictions.

« Il nous faut différencier la raison d'agir et la raison d'être et mettre en lumière cette nuance. Quels moyens nous nous donnons pour agir pour les causes qui nous animent ? »
— Bertrand Desmier

Noël Bauza Fondateur de Zei

Noël Bauza est le fondateur de Zei, une plateforme d'accompagnement RSE pour l'entreprise, lancée en 2015. Il défend une approche ambitieuse de la RSE, basée sur la transformation des modèles et des résultats chiffrés, plutôt qu'une RSE de moyen « à la papa ». Entouré de dizaines d'experts RSE, il est responsable du développement de la matrice Zei, ce qui lui permet d'assimiler de nombreuses expertises de mesures d'impact sectorielles. En dehors de Zei, Noël s'implique dans plusieurs thinktank et cercles d'influence pour intégrer l'impact dans les démarches RSE. Animés par le même sens de rigueur et l'envie de mener un travail de fond sur la mise en œuvre et la mesure des démarches à impact, Zei et Parangone collaborent sur de nombreuses missions clients.

« Il faut peut-être aller plus loin dans l'exigence et dans l'objectif que l'on se fixe et garantir aux clients que nous accompagnons, de les aider à transformer leur modèle d'entreprise. »
— Noël Bauza

Florent Heraclide Responsable Communication Grand Paris Aménagement

Diplômé de l'École Supérieure de Publicité, Communication et Marketing, Florent a effectué sa première mission professionnelle au sein de Parangone, puis a occupé le poste de chargé de communication en alternance chez Suez avant de créer son statut d'auto-entrepreneur. A ce titre il a mené plusieurs missions pour Parangone, dont auprès de Pro durable pour la programmation éditoriale de l'édition 2019 du salon, et pour la mise en place de la communication digitale de l'agence. Il a ensuite dirigé la communication et la programmation de Pro durable pendant presque 3 ans, puis a rejoint Grand Paris Aménagement en tant que responsable communication digitale, poste qu'il occupe aujourd'hui.

« Grâce à son expérience de 13 ans et son niveau d'exigence, Parangone devrait assumer son rôle de leader d'opinion et se diriger vers la dimension de lobbying et influence tout en restant dans la plus grande transparence. » — Florent Heraclide

Marie Muchova Responsable Communication Parangone

Pour Marie, diplômée de l'École Supérieure de Journalisme, Relations publiques et Publicité à Prague et de Médiation culturelle à Paris 10, la communication a du sens si elle est au service d'une cause. Elle a construit sa carrière à l'antenne parisienne de l'Office du tourisme de la Tchéquie, son pays natal, où elle a occupé successivement les postes de responsable de communication puis de directrice. Ce parcours lui a permis de mener un travail de fond sur la communication institutionnelle, la gestion de marque et l'élaboration d'une stratégie durable de développement. Engagée à titre personnel pour des causes environnementales et sociales, en poste de direction elle s'intéresse de près au management éthique et au business for good, ce qui la mène tout naturellement vers la RSE. En 2021, elle quitte son poste, passe une année au vert pour se former au pilotage de stratégie RSE à l'IFG Executive Education. En 2023 elle rejoint l'équipe Parangone où elle est responsable de la communication et référente du comité de mission.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

**Parce que changer
le monde passe par chacun
d'entre nous**

Nous construisons auprès des acteurs économiques et institutionnels des leaderships sociétaux puissants à forte capacité transformative, en nous référant aux cadres de reporting les plus exigeants, et en mobilisant l'ensemble des parties prenantes internes et externes pour créer un effet d'entraînement, planifier et accélérer la transition écologique et solidaire.

Notre mission est d'élaborer des stratégies robustes pour mettre l'entreprise en mouvement, de fournir une information fiable, de former le plus largement possible aux enjeux de responsabilité sociétale et de développement durable, et de connecter nos clients aux réseaux d'action et aux solutions techniques.

Plus globalement, nous contribuons au développement d'approches et de méthodes innovantes dans un objectif de réforme et de résilience des modèles économiques.

parangone.org
parce que changer le monde passe par vous

Parangone est inspiré du terme « pierre de parangone » qui désigne la pierre de touche utilisée en joaillerie pour révéler l'authenticité d'un métal précieux, et du mot « parangon » qui désigne une pierre sans défaut. Notre nom est en résonance avec notre méthode : identifier et révéler au sein de chaque organisation les leviers de progrès et de croissance régénératrice et inclusive pour transformer positivement notre société.

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

MÉTHODOLOGIE ET NOS ENGAGEMENTS STATUTAIRES

La formulation de notre raison d'être et des cinq objectifs statutaires à été réalisée par les deux directrices associées de l'agence, à partir de l'historique de Parangone, des axes de progrès identifiés et des préconisations de la Communauté des Entreprises à mission dont nous sommes membres depuis mai 2021.

Nous avons consulté nos parties prenantes grâce à une enquête menée en juin 2021 auprès de 13 partenaires et de 6 clients, afin d'en valider la pertinence.

Le projet conforté a ensuite été soumis au cabinet d'avocats TAJ pour validation finale et intégration dans nos statuts. Ces nouveaux statuts ont été mis à jour le 12 juillet 2021 et enregistrés par le Tribunal de Commerce et des sociétés en octobre 2021, marquant ainsi l'officialisation de notre statut d'Entreprise à mission.

NOTRE RAISON D'ÊTRE SE DÉCLINE EN CINQ OBJECTIFS STATUTAIRES :

- 1** – Décrypter l'actualité RSE au quotidien par une information compréhensible et exploitable, en construisant et en relayant des contenus experts et pédagogiques auprès des professionnels de la responsabilité sociétale et dirigeants d'organisations. La société élabore des lignes éditoriales trimestrielles permettant d'adresser plusieurs niveaux de maturité.
- 2** – Construire et appliquer une méthode experte et exigeante associant le savoir-faire d'ingénierie, de conseil et de communication, en s'appuyant sur l'écosystème de la société de porteurs de solutions techniques et spécifiques pour donner aux clients de la société les moyens de mettre en œuvre efficacement les stratégies recommandées.
- 3** – Effectuer d'une veille pointue et constante pour recenser et analyser les pratiques des organisations et de leurs secteurs d'activités. La société bâtit, sur cette base, des plans d'actions pertinents et réalistes, et sélectionne les solutions concrètes à mettre en place et mesure les progrès réalisés en vue de leur reporting selon les cadres normatifs et réglementaires en vigueur.
- 4** – Réaliser de formations et d'ateliers de co-construction auprès de l'ensemble des parties prenantes dans l'objectif de leur donner les moyens de comprendre les enjeux et les objectifs de la stratégie RSE de l'organisation et d'y contribuer. Au-delà, la société conçoit et produit des modules de e-learning disponibles sur sa plateforme et sur celles de ses partenaires.
- 5** – Participer aux débats au sein de la communauté RSE pour faire progresser la connaissance des enjeux sociaux et environnementaux auprès de la plus large audience. La société construit des synergies et des alliances entre les acteurs de l'économie à impact, en France et dans le monde, dans une recherche de convergence entre politiques et actions de terrain.

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

■ PARANGONE

« La RSE n'est pas une recette qu'on importe dans l'entreprise »

Chaque stratégie RSE doit être authentique. C'est la conviction de Vanessa Logerais, dirigeante de l'agence Parangone, pour permettre aux entreprises de performer en cohérence avec les défis écologiques et solidaires du 21^e siècle.

En quoi Parangone contribue-t-elle à aligner démarche RSE et développement des entreprises ?

Vanessa Logerais : Notre raison d'être est de construire auprès des acteurs économiques et institutionnels des leaderships sociétaux authentiques à forte capacité d'action et d'influence. Nous nous référons pour cela aux cadres de reporting les plus exigeants, et mobilisons l'ensemble des parties prenantes pour créer un effet d'entraînement et accélérer la transition écologique et solidaire et la transformation de nos modèles économiques.

Bien sûr, les enjeux diffèrent en fonction des entreprises. Les pionnières de la RSE cherchent à avoir toujours plus d'impact, dans un contexte où le reporting de la performance extra-financière devient hautement stratégique. Celles qui font le premier pas doivent découvrir comment faire de la RSE un



levier de transformation organisationnelle et managériale pour répondre aux nouvelles attentes sociétales et aux nouvelles normes.

Comment accompagnez-vous les pionnières comme les entreprises nouvellement engagées ?

V. L. : La RSE n'est pas une recette qu'on importe. Il s'agit d'aller chercher les pépites de l'entreprise, de l'ouvrir sur un large scope de parties prenantes et de porter une communication authentique. Cette approche, nous l'avons structurée en trois

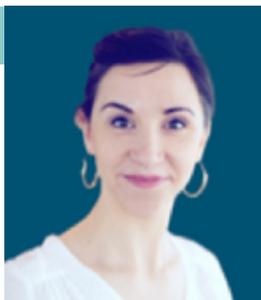
temps : révéler (comment l'entreprise crée de la valeur RSE), converger (créer des synergies en interne et en externe), rayonner (faire du reporting un cadre structurant de valorisation).

Qu'est-ce qui vous différencie d'autres agences de conseil en RSE ?

V. L. : Depuis 11 ans, nous recherchons le meilleur équilibre entre conformité et attractivité de la démarche, et ce dans une approche « collaborateur centric ». Car l'impact d'une stratégie RSE ne devient significatif que quand celle-ci est déployée à tous les étages de l'entreprise dans un effort collectif de contribution concrète aux objectifs de développement durable dans ses composantes sociales, environnementales et économiques.

parangone.org
parce que changer le monde passe par vous

<https://parangone.org>



« Les prises de parole de Parangone sont fondées sur 13 ans d'expertise et de réflexion de fond sur les sujets liés au développement durable et sur une immense rigueur et une constante recherche de pertinence avec toujours comme ligne de mire la transformation de la société par les entreprises et organisations.

S'inscrire dans le prolongement de cet exercice tout en y apportant ma touche, celle d'une non-expert engagée avec l'ambition de rendre nos sujets accessibles au plus grand nombre sans pour autant aplatir les propos, c'est là où je vois mon rôle de la communicante de l'équipe. Je me retrouve entièrement dans l'objectif de l'agence : Faire de la RSE une affaire de tous ! »

Marie Muchova, responsable de la communication Parangone

> RETOUR SOMMAIRE

ENGAGEMENT N°1

DÉCRYPTER L'ACTUALITÉ RSE
PAR UNE INFORMATION
COMPRÉHENSIBLE ET EXPLOITABLE...

NOS KPI

Une ligne éditoriale
trimestrielle

125 articles disponibles
en 2022 sur la plateforme
parangone.org

30 articles et publications
de fond en 2021 et 2022

150h/an environ
consacrées
à la production d'articles
et de posts

...en construisant et en relayant des contenus experts et pédagogiques auprès des professionnels de la responsabilité sociétale et dirigeants d'organisations. La société élabore des lignes éditoriales trimestrielles permettant d'adresser plusieurs niveaux de maturité.

Enjeu n°1 – Répondre au besoin de pédagogie

L'agence Parangone a été créée en 2010 - année d'apparition de la norme ISO 26000 qui met en lumière le concept de RSE - pour contribuer à faire connaître et à implémenter la responsabilité sociétale dans les organisations. Certaines entreprises, principalement celles de plus de 500 salariés, déjà concernées par l'obligation de reporting issue de la Loi Grenelle II et l'obligation de transparence, publient déjà leur rapport RSE. Mais les deux tiers et principalement les PME et TPE n'en n'ont jamais entendu parler, ou en ont entendu parler sans en faire une priorité ou engager d'actions (Source Baromètre RSE des PME – 2012 – CCI France/CGPME).

En décidant de nous constituer Entreprise à mission dix ans après, nous avons souhaité formaliser cet engagement historique de l'agence, pour faire connaître les enjeux de développement durable appliqués à l'entreprise auprès du plus grand nombre, en documentant les objectifs, les cadres et les modes opératoires de la responsabilité sociétale d'entreprise.

Enjeu n°2 – Incarner l'exigence de la profession

L'année 2021 a marqué un tournant majeur dans la profession de conseil RSE. Deux années de crise sanitaire ont fait converger deux évolutions : une plus grande prise de conscience populaire de la fragilité de notre société, aujourd'hui bien perçue par les entreprises, et l'émergence d'une multitude d'acteurs sur un marché devenu mature. Dans ce contexte d'explosion de l'offre et de l'information, nous avons souhaité affirmer notre volonté de faire la différence avec une information de qualité et en profondeur pour contrer l'effet d'opportunisme.

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

Nous rédigeons des articles et des publications pédagogiques, en intégrant l'enjeu de s'adresser à des entreprises plus ou moins avancées, dans l'objectif de fournir des repères fiables quant aux cadres normatifs et réglementaires. Sur la période allant du 2^{ème} trimestre 2021 à fin 2022, nous avons ainsi publié 30 articles de fond et interviews dans le cadre d'une ligne éditoriale trimestrielle, qui donne la possibilité d'être réactif à l'actualité RSE et d'adapter et d'enrichir les contenus.

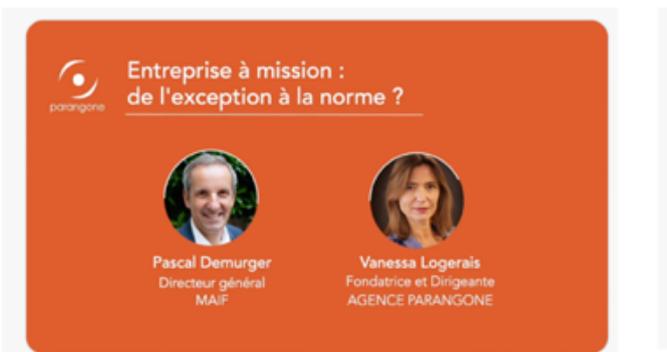
[> RETOUR SOMMAIRE](#)

Ces articles et publications ont pour objectifs :

- d'éclairer les responsables RSE et les dirigeants sur l'évolution des normes et règles encadrant l'élaboration d'une stratégie RSE et son reporting ;
- d'orienter ces stratégies en documentant des enjeux encore peu présents pour qu'elles les intègrent : biodiversité, diversité & inclusion, économie circulaire, devoir de vigilance... ;
- de réaliser des entretiens avec des changemakers ou des responsables d'entreprise pour partager les expériences, y compris à travers l'expérience de constitution d'entreprise à mission de Parangone ;
- de partager des infographies de synthèse réalisées par Parangone permettant une meilleure compréhension des nouveaux enjeux de RSE ou des enjeux complexes ;
- de partager les temps forts de l'actualité de la communauté RSE en France et en Europe par des articles restituant les prises de parole de Parangone dans ce contexte ;
- de participer aux mouvements d'influence pour rappeler les cadres fondamentaux de la responsabilité sociétale et contribuer à les faire évoluer en élevant les normes.



Exemple d'infographie réalisée par Parangone et partagée sur son site et ses réseaux sociaux



Vanessa Logerais @VanessaLogerais · Oct 5, 2021
 [#RSE , Back to New Basics]
 « Aujourd'hui avec l'entreprise à #mission, on dispose d'un nouveau cadre de droit pour des engagements sociaux et environnementaux crédibles et pérennes »
 #BlancheSegrestin @MINES_ParisTech Intégralité de l'ITW @ParangoneO

Vanessa Logerais @VanessaLogerais · Sep 13, 2021
 [Entreprise et #biodiversité] - @KarenLemasson nous partage l'itinéraire RSE @expanscience.fr
vimeo.com/603147242 interview @ParangoneO
 #sourcing #nature #sustainability #ODD



LA LIGNE ÉDITORIALE 2021-2022 – PRINCIPALES PUBLICATIONS

TRIMESTRE	THEME ÉDITORIAL	ARTICLES ET PUBLICATIONS > (CLIQUEZ SUR LES TITRES)	DATE
2 ^{ème} trimestre 2021	Évolution des cadres normatifs de la RSE	> [Premiers Pas] – Le Guide d'une DPEF en 6 Étapes	14/04/2021
		> Entreprise à mission : le projet de Parangone	17/05/2021
		> DPEF : un outil stratégique pour l'entreprise	17/05/2021
		> Pacte Mondial pour l'Environnement : La société civile s'organise : Go !	14/06/2021
3 ^{ème} trimestre 2021	Intégrer de nouvelles actions RSE	> Diversité & Inclusion : oser et savoir en parler pour agir !	28/05/2021
		> L'upcycling textile en Europe : https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6888742770375323648/	15/05/2021
		> 3 actions d'entreprises positives pour la biodiversité	09/07/2021
		> Le vélo en entreprise : bon pour le business ?	01/08/2021
	Évolution des cadres normatifs de la RSE	> Entreprise et droit de l'environnement : Attention ça bouge ! :	20/07/2021
		> Expanscience affirme son leadership sociétal	09/09/2021
	Focus Biodiversité	> Entreprises et biodiversité : comprendre pour agir !	12/09/2021
		> Labelliser son organisation « Biodiversity Progress »	14/09/2021
		> Entreprise et biodiversité : Témoignage de Karen Lemasson – Laboratoire Expansciences	13/09/2021
	4 ^{ème} trimestre 2021	Évolution des cadres normatifs de la RSE	> [Entreprise à mission] back to new basics !
> Parangone, agence conseil en RSE devient entreprise à mission !			02/11/2021
> La RSE en 2021 : vers plus de réglementation et de législation			16/11/2021
> RSE-CSRD : un nouveau cadre de reporting européen européen https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7015639542141452288/			20/12/2022
Focus décarbonation		> Transport ferroviaire de marchandises : un défi pour l'Europe du Pacte Vert	11/03/2022
		> Loi REEN : le numérique responsable, nouvel enjeu de RSE	13/12/2021
1 ^{er} trimestre 2022	REFONTE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET ÉLABORATION DE LA MÉTHODE		
2 ^{ème} trimestre 2022	Transformer l'entreprise par la RSE	> Votre entreprise a un potentiel caché !	14/04/2022
		> Konica Business Solutions France : de la stratégie au déploiement	19/04/2022
		> Témoignage de Jonathan Leyva – Konica Minolta France	25/04/2022
		> Leadership sociétal des entreprises : le modèle « full-RSE »	20/06/2022
3 ^{ème} trimestre 2022		> [Événement] – Conférence Parangone Produisible	05/09/2022
	Focus biodiversité	> [Déforestation importée] une loi et un enjeu de géopolitique mondiale https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6977230907900358656/	05/09/2022
4 ^{ème} trimestre 2022	Embarquer les collaborateurs	> Webinaire « Objectif RSE : le collaborateur, acteur clé »	02/10/2022
		> Yumana, l'intelligence collective au service de votre RSE	20/10/2022
	Focus évolution du cadre RSE	> Due diligence : l'Europe en passe de légiférer le devoir de vigilance	02/10/2022
		> [Événement] – Parangone intervient à l'Université de la Terre – UNESCO	20/10/2022
	Transformer l'entreprise par la RSE	> [Values over growth ?] La sobriété commerciale deviendra t-elle la norme ? : https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7001851264321863680/	02/12/2022

QUELS OBJECTIFS POUR 2023-2024 ?

Si l'enjeu de pédagogie est bien toujours d'actualité, notamment auprès de la « deuxième vague » d'entreprises – essentiellement des PME – qui souhaitent engager une démarche, nous avons partagé avec le comité de mission qu'il ne constitue plus une priorité de mission, dans un contexte d'émergence de médias spécialisés et de relais d'opinion actifs et de plus en plus pointus sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Il a donc été décidé de :

- maintenir notre rôle de pédagogie sans toutefois en faire un engagement statutaire ;
- continuer à progresser dans la professionnalisation de notre communication avec l'embauche d'une responsable de communication et la planification rigoureuse de notre communication ;
- encourager l'«employee advocacy» pour des prises de paroles des salariés sur les réseaux sociaux pour continuer à faire vivre cet engagement ;
- redéfinir une ligne éditoriale dans un contexte de refonte de notre site internet et de notre positionnement et
- affirmer fortement la notion d'impact concret et mesurable, en cohérence avec l'évolution de notre métier vers l'accompagnement au changement.

> RETOUR SOMMAIRE

ENGAGEMENT N°2

**CONSTRUIRE
ET APPLIQUER
UNE MÉTHODE EXPERTE
ET EXIGEANTE...**

NOS KPI

Un indice
de transformation
Parangone mis
en place

5 collaborations
solutions actifs

...en associant le savoir-faire d'ingénierie, de conseil et de communication, en s'appuyant sur l'écosystème de la société de porteurs de solutions techniques et spécifiques pour donner aux clients de la société les moyens de mettre en œuvre efficacement les stratégies recommandées.

Enjeu n°1 - La sincérité de la démarche

S'il est possible de mesurer une nette progression depuis 2020 de la responsabilité sociétale d'entreprise (77% des entreprises déclarent l'avoir mis en place en place, contre 69% en 2021), les statistiques soulignent un écart persistant entre les déclarations d'intégration de la RSE dans l'entreprise et la perception par ses collaborateurs que l'entreprise se transforme réellement sous l'effet d'une politique RSE. Une étude CEGOS menée en mai 2021, révèle que pour 57% des collaborateurs, la démarche RSE de leur entreprise est d'abord une démarche de communication. Seulement 43% y voient un engagement sincère.

Parallèlement, l'utilisation abusive des arguments écologiques, les incantations de « neutralité carbone » et les contradictions manifestes entre la déclaration et la réalité sont de plus en plus traquées sur les réseaux sociaux. Ces dérives exposent les entreprises à la crise de réputation en même temps qu'elles sont contre-productives dans l'atteinte des objectifs de développement durable.

La véracité et l'authenticité des engagements deviennent donc des critères qui permettent de distinguer les entreprises. Celles qui engagent une démarche sincère, portée au plus haut niveau de décision et partagée par le plus grand nombre et celles, qui, mal conseillées, ou parce qu'elles n'y consacrent pas suffisamment de ressources ou de moyens, s'en tiennent à un déclaratif non suivi d'actions ou, pire, à des allégations plus ou moins délibérément mensongères. Il est de notre responsabilité de veiller à cette sincérité de la démarche d'amélioration continue de nos clients.

Enjeu n°2 - Le déploiement de la démarche RSE

En 2020 La démarche RSE est méconnue pour près de la moitié des salariés (45%) (Source Ekodev Baromètre 2020), mais 70% sont volontaires pour s'impliquer davantage dans la RSE. Deux ans après, l'écart entre l'ambition de déployer une politique RSE et le peu d'implication des salariés subsiste : plus d'une entreprise sur trois (37 %) estime que ses équipes sont assez peu engagées (entre 5 et 25 %) (Source L'ADN - Baromètre RSE 2022 6/10/2022).

Pour Parangone, l'enjeu est donc de passer d'une politique de petits pas et de stratégie élaborée en chambre - inévitable dans la phase de « maturation » de la RSE - à une politique de planification et d'« implantation » de la démarche RSE, en impliquant les collaborateurs et l'ensemble des parties prenantes, et en orientant l'entreprise vers les outils et solutions qui permettent de la mettre en œuvre.

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

Face à ces enjeux, nous avons mis en place entre 2021 et la publication de ce rapport de mission plusieurs outils méthodologiques et techniques :

LA MÉTHODE PARANGONE À TROIS EFFETS : RÉVÉLER, CONVERGER, RAYONNER

Convaincre un client de s'engager dans une démarche RSE et d'être accompagné pour le faire au mieux nécessite de déclencher le désir de le faire, de comprendre comment il va le faire et de lui donner de la visibilité sur le temps nécessaire pour le faire.

Sur le constat que nous intervenons toujours à partir d'une envie authentique de découvrir l'entreprise, et de co-construire avec les femmes et les hommes qui la composent, nous avons conçu une méthode.

Celle-ci permet de :

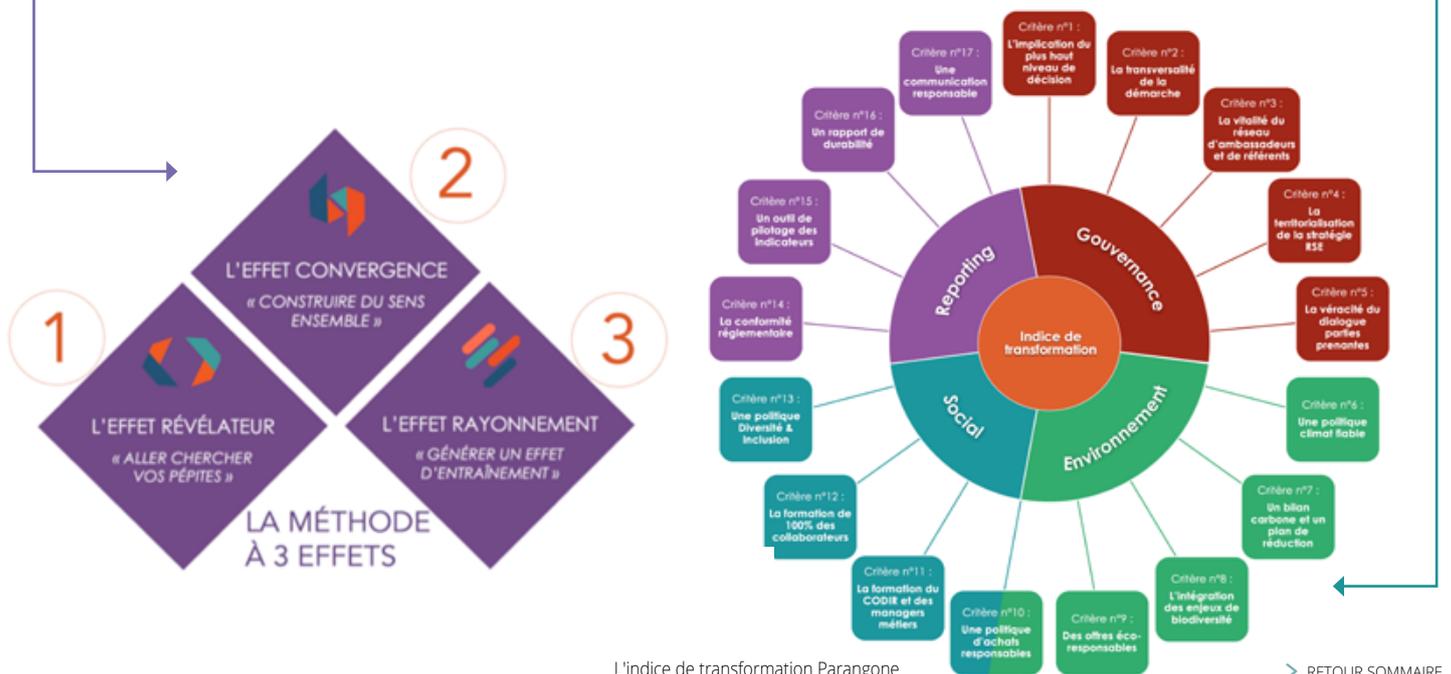
- séquencer les livrables de nos recommandations et nos budgets, par une approche à la fois enthousiasmante et pédagogique ;
- inciter nos clients à se projeter dans le temps ;
- faire de l'adhésion et de l'implication des collaborateurs un fil rouge de nos missions ;
- conditionner la communication à des phases préalables de consolidation de la stratégie et de dialogue avec les parties prenantes.

L'INDICE DE TRANSFORMATION PARANGONE

Comment mesurer l'impact de notre mission au regard des objectifs de développement durable et de notre raison d'être ? Cette interrogation issue de notre décision de devenir Entreprise à mission nous a conduit à engager en fin d'année 2022 la définition de notre propre indice de transformation.

Celui-ci définit 17 critères permettant d'évaluer si nous activons bien tous les réflexes liés à notre expertise pour engager l'entreprise dans son processus de transformation.

Au moment de la publication de ce rapport, il est en cours d'expérimentation dans l'objectif de l'améliorer et d'associer à ces critères des indicateurs de performance et un outil de suivi de cette performance.



L'indice de transformation Parangone

[> RETOUR SOMMAIRE](#)



Webinaire en partenariat avec Yumana - septembre 2022

L'outillage de nos missions d'accompagnement

La raison d'être de Parangone nous engage sur la performance du plan d'action RSE de l'entreprise. Une stratégie robuste en est le socle. Mais sa mise en œuvre optimale repose aussi et surtout sur l'intégration de solutions et d'outils permettant la concrétisation et la mesure des engagements. C'est pourquoi Parangone a intégré, ces deux dernières années, des partenaires spécialisés, notamment pour :

- La réalisation de bilans carbone conformes (Solution GCI)
- La réalisation de bilans d'empreinte numérique (Digital4Better)
- Le pilotage de la donnée RSE (Zei)
- La mise en place de dispositifs d'implication des collaborateurs (Yumana)
- Les achats responsables (YLC Conseil)

QUELS OBJECTIFS POUR 2023-2024 ?

Cet engagement statutaire est celui qui s'avère le plus pertinent et avec le potentiel d'impact le plus important auprès de nos clients. Ce constat, partagé avec le Comité de mission préalable à la parution de ce rapport, a permis d'acter les décisions et actions suivantes :

- Maintenir, reformuler et prioriser cet engagement statutaire et envisager de structurer une activité R&D pour continuer à nous améliorer dans notre approche méthodologique en prenant en compte les freins sociologiques au changement
- Systématiser le recours à notre méthode pour communiquer avec nos clients sur la planification et le séquençage d'une démarche RSE robuste
- Capitaliser sur l'indice de transformation et mettre en place un partenariat ZEI :
 - Reformuler les catégories de l'indice
 - Associer à chaque critère un indicateur de performance permettant d'identifier des actions à préconiser à nos clients et un reporting global de performance et par client
 - Mettre en place un dashboard par entreprise, renseigné au démarrage de la mission, lors d'un bilan intermédiaire et à la conclusion de la mission
- Formaliser nos partenariats existants par des conventions et faire aboutir les partenariats engagés en 2022
 - L'économie circulaire (Incluseo, Circul'R)
 - La communication responsable (Yotta)
 - La décarbonation des chaînes de valeur (Junco)

ENGAGEMENT N°3

RÉALISER UNE VEILLE POINTUE ET CONSTANTE POUR RECENSER ET ANALYSER LES PRATIQUES DES ORGANISATIONS...

NOS KPI

Un tableau de bord thématique des actions RSE

200 actions RSE répertoriées

...et de leurs secteurs d'activités. La société bâtit, sur cette base, des plans d'actions pertinents et réalistes, et sélectionne les solutions concrètes à mettre en place et mesure les progrès réalisés en vue de leur reporting selon les cadres normatifs et réglementaires en vigueur.

Enjeu n°1 - Aider les entreprises à se situer

Engager une démarche de responsabilité sociétale, et en rendre compte, nécessite de répondre au préalable à plusieurs sujets d'inquiétudes chez nos clients : comment s'y retrouver dans un contexte réglementaire et normatif en forte évolution ? quelles

sont les pratiques du secteur ? comment ne pas s'exposer aux risques de non-conformité ? comment communiquer sans craindre l'effet « greenwashing ».

Notre approche de « leadership sociétal » qui consiste à impulser une ambition d'exemplarité RSE suppose un travail de veille continue pour éclairer les enjeux du secteur d'activité de nos clients et d'observer les pratiques pour les aider à la décision.

Enjeu n°2 - Identifier les bonnes pratiques pour des plans d'actions impactants

Bien qu'un plan d'action RSE ne soit jamais complètement duplicable d'une entreprise à l'autre et nécessite d'identifier les actions les plus pertinentes et légitimes au regard du métier de l'entreprise, il est essentiel de capitaliser sur les actions déjà mises en œuvre et incontournables. Soit parce qu'elles ont une dimension réglementaire (objectif de compliance), soit parce qu'elles sont entrées dans les usages (objectif de convergence), soit parce qu'elles sont différenciantes (objectif d'innovation).

Intégrer ces actions recensées permet de fixer des indicateurs de performance réalistes et atteignables, à partir des retours d'expériences.



« La seule mise en œuvre de stratégie et d'actions RSE chez nos clients et pour nous-mêmes n'est pas suffisante. Pour s'assurer d'un réel impact, encore faut-il être capable de mesurer l'efficacité de ces dernières. Cela passe par la mise en place d'indicateurs de suivi et si possible par l'adoption d'outils de mesure, tel que Zei, que nous proposons à nos clients et dont nous nous sommes nous-mêmes équipés. »

Elodie Binet, cheffe de projet Parangone

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

DES ENJEUX SECTORIELS



Exemple de matrice d'identification des enjeux sectoriels pour le secteur de l'optique

Tableau comparatif des pratiques et supports de reporting et de communication RSE - Parangone 2022

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

Une veille pour chacun de nos prospects/clients

Chaque nouvelle consultation ou chaque nouveau projet déclenche plusieurs réflexes au sein de l'équipe Parangone :

- Connaissons-nous le secteur d'activité ?
- Quels sont les enjeux RSE spécifiques à ce secteur ?
- Peut-on détecter une opportunité de leadership sociétal sur ce secteur ?
- Comment cette entreprise ou les entreprises de ce secteur rendent-elle compte de leurs engagements ?

Nous développons régulièrement de nouveaux outils méthodologiques pour guider cette réflexion et nourrir nos recommandations dans l'objectif d'amener les entreprises à définir leur niveau d'ambition, établir leur stratégie RSE et reporting RSE et construire leur plan d'action en connaissance des enjeux et des meilleures pratiques et dans l'objectif de générer un réel effet d'entraînement.

Un recensement des actions RSE

Nous avons créé en 2021 un tableau de recensement des actions. Nous l'avons alimenté tout au long de l'année 2022, grâce à notre travail de veille, et en intégrant toutes les actions mises en œuvre pour nos clients sur les recommandations et avec l'accompagnement de Parangone.

Ce faisant, nous en vérifions la faisabilité et le pragmatisme et nous identifions les prestataires ou les solutions nécessaires à la bonne mise en œuvre. L'objectif est que l'entreprise puisse construire sa feuille de route à partir d'actions éprouvées, propre à produire un impact mesurable.

Ce travail de veille, de benchmark et de recensement est par ailleurs, au sein de l'agence, une démarche volontairement collaborative : elle propose à tous les collaborateurs de Parangone d'apporter leur contribution ce qui permet à chacun de progresser dans sa capacité à conseiller et à émettre des propositions dans le cadre des projets menés, et ce, quel que soit le poste.

[➤ RETOUR SOMMAIRE](#)

QUELS OBJECTIFS POUR 2023-2024 ?

Bien qu'essentiel, nous avons évalué tout au long de la rédaction de ce rapport, et dans le cadre du Comité de mission, que cet engagement est indissociable de notre métier de conseil et notre méthode et qu'il n'est pas de nature à justifier d'en faire un objectif statutaire à part entière.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat structurant avec ZEI qui sera formalisé en 2023, nous souhaitons progresser vers un outil mutualisé de recensement et de proposition d'actions, au fur et à mesure de la progression de nos clients sur leur trajectoire de transformation.

Il a donc été décidé de ne pas maintenir cet engagement statutaire, et de continuer à progresser sur cet axe dans le cadre d'engagements statutaires à reformuler.

Champs d'action				
Environnement	Réaliser son bilan carbone scope 3 à partir d'un outil conforme GCI	Intégrer une objectif de biodiversité dans sa stratégie RSE et se former au Global Biodiversity Score (GBS)	Créer une cantine d'entreprise éco-conçue	Financer la plantation de haies (Il existe le Programme « Plantons des haies ! » du Ministère)
Numérique	Mesurer l'impact de ses outils numériques et mettre en place un plan de réduction : GREENMETRICS	utiliser des moteurs de recherche éco-responsables et outils de transfert responsables : ECOSIA, LILO, ECOGINE, FILVERT	Ecoconcevoir son site web pour réduire les émissions de CO2: digital4better & FruggR	Renouveler son parc informatique avec des appareils reconditionnés, avec un fort indice de réparabilité
Collaborateurs	Mettre en place des opérations de mécénat de compétences : VENDREDI	Mettre en place un principe de don aux associations sur salaire : MICRODON	Réaliser son index égalité H/F et fixer un coefficient maximum d'écart de rémunération	Fixer un taux annuel de formation certifiante par salarié : HABILWAYS
Diversité & Inclusion	Adhérer à la Charte Diversité	Organiser des ateliers pour la compréhension des discriminations et la valorisation de la diversité	Participer au DUO DAY	Instaurer un programme de parentalité positif pour les jeunes parents : GAZOUI
Gouvernance	Mettre en place un conseil de parties prenantes indépendant	Intégrer une raison d'être responsable à ses statuts : devenir ENTREPRISE A MISSION	Rejoindre publiquement le PACTE MONDIAL POUR L'ENVIRONNEMENT	Rejoindre le GLOBAL COMPACT
Déchets / Economie circulaire	Fixer un % de réduction de déchets (scope 1-2-3) à horizon 5 ans.	Fixer un % de gestion de plastique recyclable et recyclé à horizon 5 ans	Transférer ses déchets vers une filière de revalorisation	Donner ses invendus à des associations.

Tableau de recensement des actions

GRUPE DE TRAVAIL

DIVERSITÉ & INCLUSION

La première action de ce groupe de travail a consisté à définir les priorités à adresser, en se concentrant, pour cette première année, sur l'insertion des personnes en situation de handicap :

- Formalisation de la politique Diversité
- Mise en place d'un process simplifié pour favoriser les déclarations des collaborateurs (RQTH) et pour améliorer l'intégration des nouveaux collaborateurs en situation de handicap
- Mise en place d'un partenariat avec Tremplin Handicap, pour développer les recrutements auprès de jeunes en situation de handicap et pour donner la possibilité aux collaborateurs de faire du mécénat de compétence
- Dispositif de mobilisation et sensibilisation de l'ensemble de nos collaborateurs à l'occasion de la semaine du handicap.

GRUPE DE TRAVAIL

Tous-RSE@KM

La plateforme d'appel à projets « Tous-RSE@KM », a été mise en ligne en 2022 dans le but de permettre aux collaborateurs de s'engager dans l'un des programmes proposés et soutenus par Konica Minolta (soutien des personnes en situation de handicap, protection du patrimoine forestier et de la biodiversité avec l'ONF). Cette plateforme s'accompagne d'un don de temps (2 jours) pour que chacun puisse identifier et proposer des missions de bénévolat au bénéfice d'associations locales.

Le groupe de travail a pour mission de faire vivre cette plateforme en proposant des actions, en communiquant régulièrement pour donner envie de participer et en sensibilisant les collaborateurs sur les enjeux liés à ces programmes.

DUODAY

Cette journée a pour objectif de créer des vocations mais aussi de faire naître de possibles collaborations futures car l'emploi est un vecteur d'inclusion. Plus encore, elle représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés.

Quatre duos ont ainsi été formés sur les postes suivants :

- Assistant de direction
- DRH Adjointe et le Président
- Ingénieur Technico-Commercial
- Spécialiste formation e-learning

Plus que des duos, c'est un accueil de l'ensemble des équipes des directions régionales concernées que nous avons souhaité offrir à ces participants.

Exemples d'actions mises en oeuvre (issus du Rapport RSE 2022 de la filiale française de Konica Minolta)

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

ENGAGEMENT N°4

DISPENSER DES FORMATIONS
ET DES ATELIERS
DE CO-CONSTRUCTION
AUPRÈS DE L'ENSEMBLE
DES PARTIES PRENANTES...

NOS KPI

4 jours par trimestre
de pro bono pour former
les talents RSE

53 professionnels
sensibilisés et formés
à la biodiversité

...dans l'objectif de leur donner les moyens de comprendre les enjeux et les objectifs de la stratégie RSE de l'organisation et d'y contribuer. Au-delà, Parangone conçoit et produit des modules de e-learning disponibles sur sa plateforme et sur celles de ses partenaires.

Enjeu n°1 – Contribuer à former les professionnels de la RSE

La formation des professionnels de la RSE, qu'il s'agisse de cursus académiques ou de formation continue, est un enjeu majeur pour garantir et déployer les compétences au sein des organisations et la progression de ces compétences. Dans un contexte en forte évolution,

il est nécessaire d'inculquer les fondamentaux du développement durable et de la RSE, et de former aux cadres méthodologiques, normatifs et réglementaires.

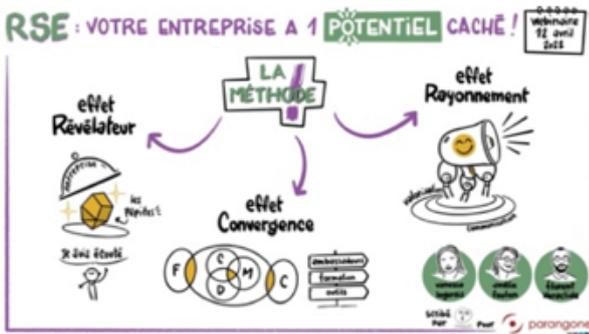
En tant qu'Entreprise à mission, il est de la responsabilité de Parangone de répondre positivement aux sollicitations permettant de contribuer à l'acquisition de connaissances pointues dans un marché de l'emploi particulièrement dynamique, où se joue le niveau d'exigence de la profession et l'intégration des meilleures pratiques. En intégrant différents niveaux de maturité des entreprises, et en jouant notre rôle d'influenceur pour intégrer des sujets sous-représentés dans l'entreprise, telle que la biodiversité.

Enjeu n°2 – En entreprise, faire de la RSE l'affaire de tous

Si la place de la RSE a considérablement progressé en entreprise, elle reste aujourd'hui cantonnée à une affaire d'experts, et est encore fortement incarnée par le seul service ou responsable RSE. En conséquence, la compétence reste très verticale alors qu'elle devrait être transversale aux métiers et services. Et en premier lieu portée par le comité de direction.

Ces deux dernières années, Parangone a été particulièrement incitative auprès de ses clients pour donner à tous les collaborateurs la possibilité de se former à la RSE et d'acquérir les compétences nécessaires à l'intégration du principe de responsabilité sociétale dans chaque métier et service de l'entreprise. Ce qui passe par une nécessaire dimension collective et de co-construction. En capitalisant sur les fonctionnalités digitales tout en veillant à la dimension inclusive.

[> RETOUR SOMMAIRE](#)



QUELLES ACTIONS MENÉES ?

Des interventions auprès des professionnels et futurs professionnels

Régulièrement sollicitée par les universités et les écoles, ainsi que par les acteurs de la formation ou dans le cadre d'événements spécifiques, et forte de 5 ans d'enseignement dispensée par Vanessa Logerais auprès de l'INSEEC, Parangone a délivré plusieurs formations en 2021 et 2022 en probono dont :

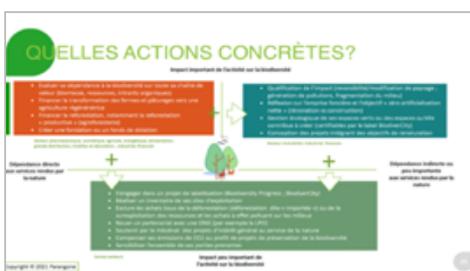
- Une Masterclass dédiée aux PME en partenariat avec la CGPME, dans le cadre de Produrable le 15 septembre 2021. En une demi-journée, 15 PME ont pu faire la rencontre de deux professionnels en poste et participer à un atelier sur les achats responsables animé par notre expert partenaire YLC Conseil ;
- Une formation dans le cadre de Drive Innovation Insights (DII), acteur de l'information professionnel le 25 novembre 2021. Dans ce cadre elle a fait

intervenir deux professionnels expérimentés : Marie-Céline Plourin, directrice développement durable EDENRED et Nicolas Perrin, Directeur du Pôle RSE ENEDIS qui ont partagé leur expérience et nourri l'atelier programmé par Parangone sur la réalisation d'une matrice de matérialité ;

- Un webinaire Parangone le 12 avril 2022 pour partager la méthode Parangone auprès de 40 professionnels de la RSE avec le témoignage de deux clients de l'agence ;
- Un séminaire d'une demi-journée auprès d'une cinquantaine d'étudiants de Master en négociation commerciale internationale (NCI) et langues étrangères appliquées aux affaires (LEA) de la Sorbonne Nouvelle pour présenter les métiers de la RSE le 18 novembre 2022 ;
- Tout au long de l'année 2021 et l'année 2022, la dispense de la formation à la biodiversité et au Label biodiversity Progress conçue par Parangone en réponse volontariste à la demande du centre de formation Lucie et de Véritas, co-fondateurs du label.

L'intégration de la formation et de l'empowerment dans nos missions

Notre mission et notre indice de transformation nous engagent sur le déploiement effectif et mesurable de la stratégie RSE. Or ce déploiement n'est possible que si l'ensemble des fonctions, des services et des métiers adhèrent à la démarche d'amélioration continue et comprennent comment ils peuvent, à leur niveau, contribuer concrètement à cette amélioration.



[RETOUR SOMMAIRE](#)



Ainsi, nous avons fait de la formation et des ateliers de co-construction un axe incontournable de notre méthode (effet Converger) pour garantir le lissage des connaissances au sein de l'entreprise et accompagner l'acquisition des compétences et savoir-faire nécessaire pour une mise en œuvre réussie du plan d'action RSE, par :

- L'intégration systématique d'une proposition de formation CODIR et formation collaborateurs dans nos recommandations dans un objectif de 100% de collaborateurs formés conformément à notre indice de transformation
- La réalisation et l'animation de formations, et un accompagnement de coaching spécifique à chaque métier de l'entreprise
- L'intégration d'une dynamique collective pour co-construire les plans d'actions au sein d'ateliers animés par Parangone
- L'élaboration d'un programme entreprise « Train the trainers » pour faire des ambassadeurs de l'entreprise de véritables formateurs internes en mesure de démultiplier l'effet d'entraînement

La mobilisation pour faire entrer la biodiversité dans l'entreprise

En complément de notre engagement volontaire auprès de la Communauté Lucie et de Véritas pour faire connaître le label Biodiversity Progress, nous avons engagé plusieurs actions pour contribuer à intégrer la protection du vivant et la restauration des écosystèmes dans la culture RSE des entreprises :

- Le développement d'une coopération avec l'Office National des Forêts (ONF) pour proposer à nos clients des actions de protection et de restauration fiables, versus le recours à la reforestation pas toujours pertinent, en intégrant les collaborateurs dans la mise en œuvre de ses actions dans le cadre d'interventions pédagogiques des experts ONF ;
- Le soutien en probono au projet de film documentaire La Belle Ville : lancement de la communication et mise en relation avec des sponsors financiers ayant abouti à un mécénat du Crédit Agricole pour un montant de 10 000€ ;
- Le développement d'une offre Fresque de la biodiversité auprès de nos clients et prospects (le concept de la fresque étant devenue une étape incontournable pour sensibiliser et embarquer les collaborateurs d'une entreprise qui engage une démarche de responsabilité sociétale).



« Nous avons déployé la Fresque de la Biodiversité chez Konica Minolta en 2022. Atelier ludo-pédagogique et scientifique, basé sur le rapport scientifique des experts de l'IPBES, elle s'adresse à toutes et à tous, novices ou experts. Grâce à l'intelligence collective, l'atelier permet de comprendre les enjeux autour de la biodiversité pour susciter la mise en

action. Sensibiliser les collaborateurs et collaboratrices de KM partout en France en simultanément a été une exaltante expérience de cohésion d'équipe dans un esprit collaboratif. Et c'est justement la force du collectif qui nous permettra de réduire nos pressions qui érodent la biodiversité et de protéger le vivant. » **Flora Grand, consultante Parangone et fresqueuse coordinatrice**

QUELS OBJECTIFS POUR 2023-2024 ?

La formation et l'accompagnement indissociables de notre méthode au changement sont au cœur de nos réflexions pour l'année 2023 et 2024. Nous poursuivons plusieurs objectifs :

- Obtenir la certification Qualiopi pour faciliter la prise de décision et le financement pour nos clients
- Atteindre l'objectif de 100% de collaborateurs formés à l'issue de notre mission chez nos clients
- Enrichir notre écosystème de compétences spécialisées pour développer une offre spécifique
- Détecter les opportunités les plus porteuses pour former les professionnels dans le cadre d'événements

ENGAGEMENT N°5

PARTICIPER AUX DÉBATS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ RSE POUR FAIRE PROGRESSER LA CONNAISSANCE DES ENJEUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT...



Tournage à Change Now!
avec la marque Véja

...auprès de la plus large audience. La société construit des synergies et des alliances entre les acteurs de l'économie à impact, en France et dans le monde, dans une recherche de convergence entre politiques et actions de terrain.

Enjeu n°1 - Prendre la parole en tant qu'acteur d'influence

La communauté RSE s'est progressivement organisée en France depuis 2007, avec notamment l'émergence du tout premier événement dédié à cette activité professionnelle : le salon Produrable fondé par Cécile Colonna d'Istria, suivi 10 ans plus tard par Change Now. Ces deux événements se sont imposés comme des rassemblements où se joue la sphère d'influence de la communauté RSE française.

Parangone a apporté sa contribution aux deux événements à travers la modération de plénières et la réalisation de programmes éditoriaux pour le premier et la production et diffusion d'un programme de social vidéos sur les change makers présents au salon pour l'autre.

Par ailleurs, la loi Pacte n'a pu être adoptée en 2021 que parce que des acteurs engagés pour l'atteinte des objectifs de développement durable et la transformation de notre modèle économique, de multiples horizons, ont fait converger leurs travaux et leur pouvoir d'influence pour la porter auprès des instances politiques. Parangone n'a été qu'un modeste acteur de cet épisode, auprès de la communauté scientifique et universitaire, par des prises de paroles régulières sur les réseaux, mais nous en sommes fiers.

De cette expérience, nous retenons l'importance de valoriser les innovations et les avancées en matière d'éco-responsabilité ainsi que la nécessité de se mobiliser lorsque les avancées en matière environnementale et sociale sont menacées par les lobbyings économiques en travaillant la convergence avec la communauté RSE. D'autant plus en tant qu'Entreprise à mission.

Enjeu n°2 - Établir des liens entre le monde privé et le monde public

Par sa capacité d'action et de financement, l'entreprise est un acteur stratégique de la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier sur des enjeux à forte composante environnementale et sociale comme le secteur du transport et de la mobilité, ou celui de la construction. La RSE des entreprises de ces secteurs est donc fortement contributrice pour opérer les transformations recherchées en matière de décarbonation mais aussi d'inclusion sociale.

Dans le prolongement de sa collaboration avec les collectivités locales et les pouvoirs publics depuis sa création, Parangone renforce, à travers son statut d'Entreprise à mission, sa capacité à animer le dialogue entre ces acteurs avec le monde de l'entreprise pour faire converger tous les efforts.

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

2022

**10 ANS D'INTERVENTIONS
AUPRÈS DES ORGANISATIONS
PUBLIQUES**

**Voies Navigables de France
2012-2020**

Interventions et plaidoyer
pour le fluvial et la mobilité douce

**Ministère des Transports
2018-2019**

Conception et animation
du programme Fret + dans le cadre
de la loi LOM

**Ministère de la Transition
écologique (DGALN)
2019-2020**

Proposition et réalisation
d'un rapport d'activité

**Haut-Commissariat à l'Économie
sociale et solidaire (HCESS)
2019-2020**

"Lancement du Pact for Impact
Summit pour une ESS mondiale"
"Communication du programme 10%
pour tout changer"

**Commissariat général
au développement durable (CGDD)
2020**

Webinaire : une vision
de la santé renouvelée

**Ministère de la Transition
écologique - Ministère délégué
aux transports
2022**

Séminaire sur les bonnes pratiques
de soutien au fret ferroviaire
Séminaire sur le report modal
du routier au ferroviaire

**UNESCO
Université de la Terre
2022**

Entreprises et entrepreneurs :
faire un renversement de valeurs

QUELLES ACTIONS MENÉES ?

De nouvelles interventions auprès des institutions nationales et internationales

Après plusieurs interventions auprès de différents organismes publics et ministères entre 2012 et 2020, Parangone est intervenue en 2022 :

- Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne pour la conception et la modération de deux séminaires organisés par le Ministère délégué des transports pour accélérer le report modal en faveur des transports décarbonnés
- Dans le cadre de l'Université de la Terre tenue à l'Unesco les 25 et 26 novembre 2022 sur le thème : « Entreprises et entrepreneurs : faire un renversement des valeurs » auprès notamment du sociologue Tanguy Châtel, du fondateur de Mobicoop, Bastien Sibille, de la directrice générale adjointe de Saint-Gobain, Claire Pedini.

La poursuite de notre collaboration avec Pro durable

- L'organisation d'une Master Class le 15 septembre 2021 : « Pourquoi et comment initier une démarche RSE ? », en partenariat avec la Confédération des petites et moyennes entreprises (CGPME)
- L'organisation d'une conférence le 14 septembre 2022 sur le thème « De la RSE au leadership social : la grande bascule ? ». Cet événement a rassemblé une centaine de professionnels de la RSE pour porter le message qu'incarner la responsabilité sociétale au plus haut niveau de décision comme à tous les étages de l'entreprise, à partir de son cœur de métier est devenue, une réalité pour certaines entreprises

Comment en faire une véritable norme pour les autres ? Les référentiels classiques de la RSE sont-ils encore pertinents ? Comment mettre la donnée au service de l'action ? Comment, face au risque du greenwashing et aux allégations abusives, la RSE doit se transformer pour aller plus loin à partir d'une exigence d'authenticité et d'impact. Et construire ainsi des leadership sociaux robustes à fort effet d'entraînement ?

Autant de questions au cœur de notre raison d'être

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

QUELS OBJECTIFS POUR 2023-2024 ?

Cet engagement statutaire est particulièrement stratégique pour développer l'influence de Parangone en direction de l'atteinte des objectifs de développement durable et à travers une dynamique RSE portée au plus haut niveau d'exigence et de sincérité dans un objectif de transformation des entreprises et du monde économique.

2023 sera consacrée à la définition d'une stratégie de communication et aux prises de paroles là où elles peuvent être le plus impactantes :

- La poursuite de nos interventions auprès des collectivités locales pour connecter les plans d'actions RSE aux politiques publiques et aux réalités territoriales avec une attention particulière pour les secteurs présentant les externalités les plus problématiques et ceux n'ayant pas encore organisé ou suffisamment structuré le dialogue entre les parties prenantes, comme c'est le cas par exemple dans le secteur du tourisme ;
- Le développement de conférences, de séminaires dans le cadre d'événements de la communauté RSE reconnus à forte visibilité médiatique et à forte ambition transformative ;
- Plus globalement la structuration de notre activité de lobbying dans le but d'accélérer et de massifier l'engagement des entreprises.

Master Class Parangone - Prourable - Edition 2021

Premiers Pas RSE
PME / ETI

MasterClass PROUDURABLE

15 Septembre 2021 14h00 - 18h00

Animée par
Vanessa Logerais
Directrice Parangone

Avec les témoignages de
Philippe Dorge
Directeur Général
La Poste Courrier Colis

Karen Lemasson
Directrice RSE & Open Innovation
Laboratoires Expanscience

Rencontrez nous
Stand PU46

Amélie Foubert
Baptiste Draper

parangone & Cpme

100% des collaborateurs formés à la responsabilité sociétale de l'entreprise et formés autour d'un projet transformationnel et créateur de valeur sociétale

Une gouvernance RSE établie et active entre tous les services de l'entreprise. Un partage stratégique Présidente - COMEX - CA - Management - Comité entrepreneurs.

Des parties prenantes externes impliquées et en contrôle de tous

Un service finance et comptabilité révélateur de performance durable et qui intègre la RSE dans le modèle d'affaires

Des partenariats de confiance pour garantir l'impact (industries, solutions techniques et expérimentation)

Un service RH investit de la diffusion de la culture RSE auprès de tous les collaborateurs

Un service marketing fortement axé sur la gestion des efforts responsables (un service communication "engagement" qui donne vie aux RSE et pilote une communication bilatérale avec l'ensemble des parties prenantes)

Une fonction experte (démocratisée) ouverte à l'économie circulaire et à la agriculture durable

Une fonction achats (souvent) exigeante et impliquée auprès de ses fournisseurs

L'EFFET EXPANSIONNEMENT
« Vouloir et rendre compte des vrais engagements »

Une méthode à 3 effets
Adoptée à partir de 2017

www.parangone.org
site.foubert@parangone.org

14
DE LA RSE AU LEADERSHIP SOCIÉTAL, LA GRANDE BASCULE ?

Vanessa Logerais
Directrice Parangone

Amélie Foubert
Directrice RSE & Open Innovation

Baptiste Draper
Directeur Marketing

Paul Bouché
Directeur RSE & Open Innovation

parangone

Conférence Parangone - Prourable - Edition 2022

> RETOUR SOMMAIRE

APPRÉCIATIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE MISSION PARANGONE

LE COMITÉ DE MISSION PARANGONE

- s'est réuni le 12 mai 2022 pour challenger la raison d'être et les engagements statutaires
- a émis ses recommandations et observations sur le 1^{er} rapport de mission de l'agence entre le 16 et le 22 juin
- s'est réuni le 23 juin 2022 à la demande de l'OTI Dauge Fidéliance pour prendre connaissance du rapport d'audit

De ces contributions, ressortent une appréciation de l'engagement de longue date de Parangone pour la transformation de l'entreprise, son expertise et son niveau d'exigence, et globalement un avis positif quant à la pertinence de la mission et à l'atteinte des objectifs posés par les engagements statutaires. Le comité suggère également les axes d'amélioration suivants :

1) REFORMULER LA RAISON D'ÊTRE ET LES ENGAGEMENTS STATUTAIRES

La raison d'être mérite d'être reformulée afin d'apporter plus de clarté dans l'affirmation de la mission de Parangone et la fonder plus explicitement sur les aspects qui différencient l'agence de ses pairs.

« Pensez à distinguer la raison d'agir et la raison d'être. Quels moyens se donner pour agir pour des causes qui nous animent. » **Bertrand Desmier**

Les engagements statutaires doivent être hiérarchisés, car ils ne présentent pas tous le même degré d'incidence sur l'exécution de la mission.

Par ailleurs une cohérence reste à trouver dans la reformulation des statuts avec l'indice de transformation et la méthode.

« Je reverrais l'ordre des engagements statutaires pour mettre en avant la méthode et l'indice de transformation. » **Flora Grand**

« Les statuts devraient découler de l'approche de la méthode à trois effets et surtout de l'indice de transformation qui pose à lui seul des objectifs ambitieux en termes de transformation de l'entreprise. Le plan de communication de l'agence, qui est en construction, est la mise en œuvre des objectifs statutaires orientés vers la pédagogie et le lobby. » **Marie Muchova**

2) AFFIRMER SON LEADERSHIP ET LE TRAVAIL DE LOBBYING

À travers son travail de conseil et d'accompagnement, Parangone a pour vocation de susciter une profonde prise de conscience chez ses clients et de provoquer un processus de changement de l'entreprise et de son modèle d'affaire, qui va au-delà d'une « simple » mise en œuvre de stratégie RSE ou de mise en conformité avec la législation en vigueur. Cet aspect devrait être plus assumé et devrait figurer dans les statuts de l'agence.

« J'aimerais davantage retrouver dans les statuts la notion d'être à l'avant-poste, tellement caractéristique pour Parangone. Vous êtes loin de la RSE « classique », vous inventez la RSE qui deviendra la norme et vous assumez et osez le changement. » **Céline Puff-Ardichvili**

Fondée sur 13 ans d'expérience et sur une rigueur, qui fait sa réputation, Parangone devrait davantage affirmer son ambition d'effectuer un travail de lobby en faveur de la transformation de la société par l'entreprise et en faveur des réglementations qui actionnent la transition. Pour cela il faut affirmer plus fortement l'engagement de participer aux débats au sein de la communauté RSE. Peut-être faut-il envisager de coopérer avec ses pairs et concurrents parmi les agences de conseil RSE et les Entreprises à mission pour porter plus haut les enjeux de la RSE.

« Grâce à l'expérience et à l'exigence de Parangone, assumez votre posture de lobby, d'influence et de leader d'opinion tout en restant dans la plus grande transparence. » **Florent Heraclide**

> RETOUR SOMMAIRE

3) MIEUX MESURER SON IMPACT ET SE PROJETER

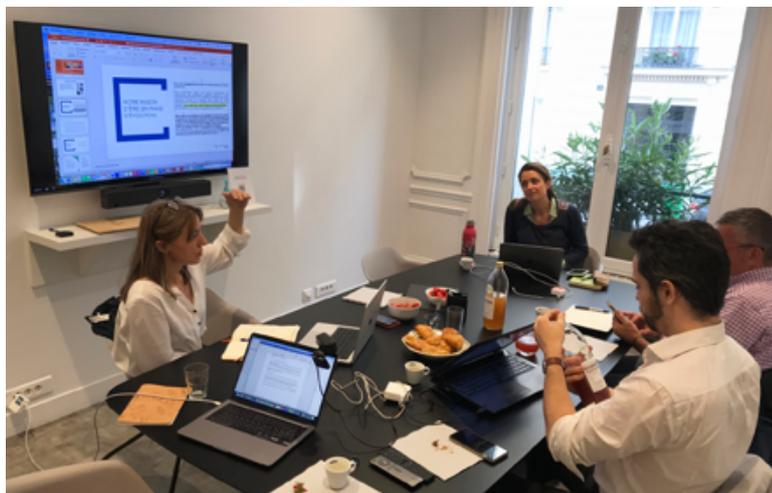
Si la méthode et l'indice de transformation sont reconnus comme très pertinents et indispensables pour la bonne exécution de la mission de Parangone, le comité suggère de mettre en place un moyen de leur suivi pour mieux évaluer son impact. Noël Bauza, fondateur de Zei et membre du comité, a proposé de mettre son outil à disposition afin de permettre à Parangone de piloter les indicateurs de progression sur chacun des 17 critères de son indice de transformation. L'outil est déjà en cours de paramétrage et sera opérationnel d'ici peu pour permettre à Parangone de mieux relater du progrès provoqué chez chaque client.

« L'indice de transformation est très pertinent, mais il lui manque le 18ème indicateur, le plus important, la somme des 17 autres critères : l'indicateur d'impact que vous avez sur vos clients à travers votre accompagnement. » **Noël Bauza**

Le comité soulève également la question des objectifs opérationnels et leurs indicateurs. Certains – comme à titre d'exemple celui de viser l'objectif de 100% des collaborateurs de ses clients formés – semblent trop ambitieux, parce que l'agence n'a pas toujours le levier suffisant pour les atteindre. Dans un souci de démarche exigeante, d'autres objectifs pourraient être à l'inverse plus ambitieux et mettre davantage en évidence la finalité et la trajectoire pour l'atteindre.

« La raison d'être contient beaucoup de « comment », mais moins d'objectifs et finalité, on ne voit pas ce que l'entreprise ambitionne d'être demain. », **Florent Heraclide**

« Il faut peut-être aller plus loin dans l'objectif et garantir à vos clients qu'on les aide à transformer leur modèle d'entreprise. Et s'interroger sur une mesure de l'impact du business modèle des clients et des trajectoires pour le transformer en un modèle à impact. », **Noël Bauza**



[> RETOUR SOMMAIRE](#)

VERS UNE REFORMULATION DE NOS ENGAGEMENTS ?

Les réunions du Comité de mission tenues en amont de la publication de ce rapport, et la rédaction de celui-ci ont confirmé et ancré notre raison d'être, les valeurs et les engagements qui la soutiennent. Dans le même temps, ces travaux, ainsi que le nouvel essor de l'activité de l'agence et la richesse des retours d'expériences de nos missions auprès de nos clients ont soulevé un grand nombre de questions sur la formulation et la structuration de ces engagements.

C'est pourquoi nous envisageons, dans l'objectif de maintenir une dynamique d'innovation vers toujours plus d'impact, de faire évoluer notre raison d'être et de restructurer nos engagements statutaires pour continuer à progresser en faisant de ces engagements le modèle de développement de l'agence, et en facilitant leur appropriation par l'ensemble des collaborateurs de Parangone.

Ce travail sera réalisé tout au long de l'été 2023 pour un renouvellement de nos statuts en septembre.

LA VIE À L'HEURE DES GRANDES TRANSITIONS

Imaginer / Débattre / S'engager
25 & 26 novembre 2022
à l'UNESCO · Paris

LES INTERVENANTS & MODÉRATEURS



Vanessa LOGERAIS

Fondatrice et dirigeante de Parangone



Titulaire d'un DEA de géopolitique européenne (Paris VIII), d'un DESS de négociation internationale (Sorbonne Nouvelle), diplômée d'Oxford Brookes University (Business Studies), elle a d'abord travaillé pour les réseaux et institutions européennes avant de rejoindre le Groupe DDB, puis Le Public Système (Hopscotch Group), en tant que directrice conseil et développement en communication événementielle et communication globale à 360°. Elle identifie alors la nécessité de former les organisations aux enjeux environnementaux et d'intégrer la responsabilité sociétale au cœur des modèles.

Dans cet objectif, elle fonde en 2010 Parangone, agence conseil en stratégie RSE, intervenant auprès des entreprises, organismes publics d'état, territoires et fédérations professionnelles, pour accompagner les réflexions sectorielles (eau, bâtiment, transport et logistique, santé...) et adapter les pratiques managériales et organisationnelles face aux grands enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. En 2015, elle crée un des tout premiers programmes de social vidéo, COP Runner, pour aller chercher la parole des changemakers en Europe et vulgariser les enjeux portés par les Conférences des Parties des Nations-Unies. Elle a également écrit de nombreux articles.

Dirigeante de Parangone qui devient entreprise à mission en 2021, Vanessa Logerais est toujours très active auprès des réseaux d'influence et d'action pour porter au plus haut niveau d'exigence la responsabilité sociétale d'entreprise en recherchant la cohérence et la convergence entre la décision politique, la transition des territoires et la création de valeur sociale et environnementale des entreprises.

Renverser le modèle dominant

Face à l'urgence écologique et climatique, ce nouveau type d'entreprise devrait bientôt devenir la norme. Mais cela nécessite un bouleversement complet des valeurs de l'entreprise et du système économique. « *Le renversement des valeurs de l'entreprise nécessite une transformation radicale du système économique dominant qui reste un modèle capitaliste, basé sur la rentabilité, la profitabilité* », partage Vanessa Logerais, fondatrice et dirigeante de Parangone, cabinet de conseil spécialisé en leadership sociétal, **responsabilité sociétale et développement durable**.

« *On est au-delà de la RSE maintenant, on est dans un rapport beaucoup plus intime aux limites planétaires* », assure la fondatrice de cette entreprise à mission. Pour accélérer les choses, elle espère que les entreprises pionnières arriveront à montrer l'intérêt de la « *sobriété commerciale* ». Elle prédit : « *Si les entreprises pionnières comme la Maif, la Camif, Patagonia et celles qui montrent la voie avec les entreprises à impact arrivent à démontrer qu'elles substituent un modèle de croissance basé sur l'augmentation de la vente du volume vendu par un modèle de croissance qui propose de nouveaux services de durabilité, peut-être qu'on va commencer à bouger les choses.* »



L'expertise technique et scientifique de
référence

Tapez votre req

L'entreprise régénérative pour aller au-delà de la RSE



Posté le 9 décembre 2022 par Matthieu Combe dans **Entreprises et marchés**

Alors que 6 des 9 limites planétaires ont été dépassées, les entreprises dites « régénératives » cherchent à avoir des impacts positifs nets sur les écosystèmes. L'Université de la Terre les a mises en lumière les 25 et 26 novembre à l'Unesco.

Le monde change vite et les entreprises doivent changer encore plus vite. « *Depuis 2021, apparaît dans l'opinion publique l'idée que la responsabilité de l'entreprise est d'engager sa rentabilité à des fins d'engagement sociétal, ce qui va plus loin que la RSE* », partage Tanguy Châtel, sociologue et cofondateur du Cercle Vulnérabilité et Société. Cette attente se manifeste par de nouvelles tendances. « *Les taux de désengagement des collaborateurs ont augmenté de 19 % sur ces deux dernières années, avance-t-il lors d'une table ronde organisée à l'occasion de l'Université de la Terre le 25 novembre à l'Unesco. Les taux de rupture de CDD avant leur terme ont augmenté de 25 %.* »

L'entreprise régénérative pour aller au-delà de la RSE

De **nouvelles valeurs** doivent être mises en avant par les entreprises, des valeurs de « *solidarité, transparence, bienveillance, flexibilité et sens* », partage Tanguy Châtel. L'entreprise devient « *citoyenne* », « *un acteur engagé responsable et vivant* », prévient le sociologue. Dans ce contexte, le mot d'entreprise régénérative émerge dans le débat public pour aller au-delà de la **responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** qui essaye simplement de limiter ses impacts sur la société et les écosystèmes. « *On n'est plus sur des transitions, on n'est pas même pas sur des révolutions, on est sur des métamorphoses*, estime Tanguy Châtel. *Il ne faut pas juste adapter nos modes de fonctionnement, mais les remettre à plat et voir en quoi ils produisent du vivant et du collectif.* »

L'entreprise régénérative devra apprendre à s'auto-limiter. « *L'économie régénérative et l'entreprise régénérative se posent pour ambition d'avoir des impacts positifs nets sur les écosystèmes naturels*, partage Romain Cristofini, dirigeant et fondateur de la **Communauté des Leaders éclairés**. Concrètement, *l'entreprise va séquestrer plus de carbone qu'elle n'en extrait ou dégage par ses activités. Le fondement de cette entreprise s'appuie sur un pouvoir magique qu'a le vivant : le pouvoir de s'auto-régénérer... Elle va aussi essayer d'augmenter les revenus des populations avec qui elle est en contact.* »

ANNEXE : RAPPORT D'AUDIT DE L'OTI

[> RETOUR SOMMAIRE](#)

PARANGONE

Siège social :
5 bis rue de la Ferme,
Boulogne-Billancourt, 92100

RCS : 522 550 672

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Période allant du 14 octobre 2021 au 31 décembre 2022

Ce rapport contient 6 pages

A l'Assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC activité validation/vérification sous le numéro 3-1874 (portée disponible sur le site www.cofrac.fr) , nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans le rapport du comité de mission et relatives à la période allant du 14 octobre 2021 au 31 décembre 2022, joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la société PARANGONE respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- Le comité de mission est actif et a permis à PARANGONE à co-construire sa feuille de route. Une réflexion de restructuration de la raison d'être et des engagements statutaires a été menée par PARANGONE avec son comité de mission. Les statuts vont ainsi évoluer pour tenir compte de cette nouvelle construction.
- Les engagements sont réalisés par une équipe investie et la mission est totalement tournée vers le modèle d'affaires de PARANGONE.
- Des indicateurs d'impact restent à construire pour mesurer l'impact des actions.
- Certains indicateurs ont été estimés (150 heures consacrées à la production d'articles et de posts, 4 jours par trimestre de pronobo) et n'ont pu faire l'objet d'une vérification.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans le rapport du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son rapport en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce rapport est joint au rapport de gestion du président.

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R.210-21 du Code de commerce, et à la doctrine professionnelle de notre profession relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de notre profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de notre doctrine professionnelle relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre avril 2023 et Juin 2023 sur une durée totale d'intervention d'une semaine.

Nous avons notamment mené quatre entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, représentant notamment la direction générale, la direction administrative et financière, la direction de la clientèle, la direction marketing.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité ;
 - la feuille de route de société à mission et le dernier rapport du comité de mission établis depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications.
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que le rapport du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans le rapport du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;

- nous avons vérifié la présence dans le rapport du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris,
L'organisme Tiers Indépendant,
DAUGE FIDELIANCE
Sarah GUEREAU

Signé électroniquement le 11/07/2023 par
Sarah Guereau

